



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian
Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE
CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 25 00125 U6201

Adresse du projet : 32 Route de la Bassée 62300 Lens

Déposé en mairie le : 30/06/2025

Reçu au service le : 09/07/2025

Nature des travaux:

Demandeur :

SCI CHRISELO SCI CHRISELO

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié . **L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions.** Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Considérant ce projet situé dans le périmètre des abords des monuments historiques suscités ;
Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO ;

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- La toiture devra être refaite à l'identique : même matériau, couleur, dimension, et même densité unitaire par m².
- Les gouttières et descentes d'eau pluviales devront être en zinc naturel.
- Les châssis d'éclairage en toiture devront être en pose encastrée ne formant pas saillie sur la pente de toiture, sans coffre de volet débordant.

DP 062498 25 00125

Date d'export : 13/08/2025

Lens

Date de dépôt : 01/08/2025

Demandeur principal : SCI CHRISELO

Adresse du projet : 32 Route de la Bassée

Libelle : avis_ABF_1_1.pdf

Fait à Arras

**Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

DP 062498 25 00125
Date d'export : 13/08/2025

Lens

Date de dépôt : 01/08/2025

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX
Demandeur principal : SCI CHRISÉLO

Adresse du projet : 32 Route de la Bassée

Libelle : avis_ABF_1_1.pdf

03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.

DP 062498 25 00125

Date d'export : 13/08/2025

Lens

Date de dépôt : 01/08/2025

Demandeur principal : SCI CHRISÉLO

Adresse du projet : 32 Route de la Bassée

Libelle : avis_ABF_1_1.pdf